

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 11 juillet 2018 – France POULAIN

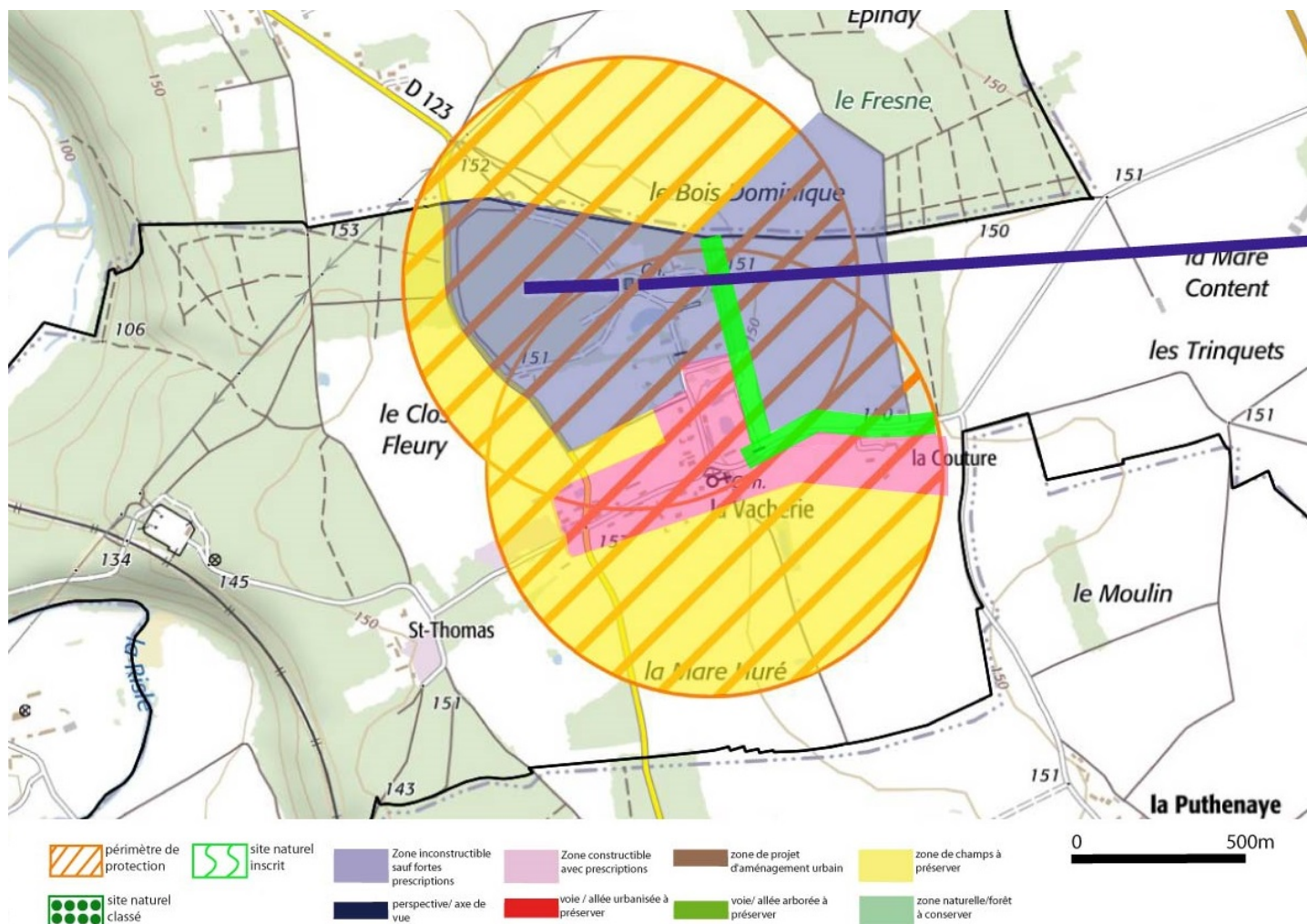
Barquet > Château de la Vacherie

L'église de la Vacherie à Barquet est également inscrite aux monuments historiques

Le château de la Vacherie (commune de Barquet) a été inscrit le 7 octobre 1931 en tant que monument historique.

Un château occupait déjà le site dès le XVIII^e siècle mais fut incendié à la Révolution. Le château a été reconstruit vers 1815 par l'architecte Fillette, selon le style néoclassique. L'édifice présente un corps de logis compact, orné d'un portique monumental à colonnes ioniques sur sa façade est, et d'un avant-corps semi-circulaire décoré de pilastres sur sa façade ouest. Évoquant les villas palladiennes, le château en pierre de taille se caractérise par sa monumentalité (soubassement, étage noble, attique), renforcée par l'austérité des quelques éléments de décor (frontons, corniches). La toiture en ardoises, à basse-pente et sans ouvertures, reste discrète afin de focaliser le regard sur les façades. Les communs sont les seuls bâtiments ayant survécu à la Révolution. Le portail du domaine se distingue par ses colonnes ornées de faisceaux et surmontées de francisques.

Le château possède une grande perspective ouvrant à l'Est sur un paysage de plaines, et à l'Ouest sur le parc arboré du domaine. Vers l'Est, un bois a été percé pour prolonger la vue. Cette grande perspective est à préserver au-delà du périmètre de protection actuel.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



La façade est du château



La façade est (vue rapprochée)



La façade ouest du château



La façade sud



Les communs



La portail à faisceaux et francisques

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour plus de détails sur les prescriptions, se référer à la fiche église « Barquet »

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), Rez-de-chaussée + Combles, pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir autres fiches.



La perspective est, avec champs et bois



Un ancien corps de ferme



Une grande demeure rurale



L'entrée d'une ferme



L'église de Barquet



Un mur en briques polychromes (détail)